Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20261022-131020262-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN COMMUNE DE TREGOUREZ	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°131020262

DATE DE CONVOCATION : ..... 8 octobre 2026
L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre 2026 à 20h00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony Page.

DATE D'AFFICHAGE :	8 octobre 2026
Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de présents	13
Nombre de votants.	14

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :
William Mallégoll qui a donné procuration à Anthony Page
Florian Lelièvre, absent excusé,

Secrétaire élue : Marion Pasdeloup

OBJET : Concours intercommunal des jardins fleuris : attribution de bons d'achat

Monsieur Anthony Page, Maire rend compte au Conseil Municipal du vote du jury intercommunal de la communauté de communes de Haute Cornouaille relatif au concours « **Maison et jardins fleuris 2026 ».**

Cette année, il n'y a eu 2 lauréats sur les 3 participants :

- Catégorie établissement accueillant la clientèle touristique : l'Hipster Family restaurant (3ème position)
- Catégorie maison avec jardin très visible de la rue : Pennec Philippe (2ème position)

Monsieur Anthony Page propose de récompenser les lauréats de chaque catégorie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité.

-Décide d'attribuer récompense d'une valeur de **50** € aux lauréats sous forme de bon d'achat.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat

Marion Pasdeloup

Le Maire,

Anthony Page

MAIRIE DE TREGOUREZ (Finistère)

Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20261022-131020262-DE

Publié le : .....